

**CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE
L'ACCES UNIVERSEL A L'INFORMATION (28 SEPTEMBRE)**

ATELIER

de Formation de Formateurs en ligne organisé par :

**Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-AFRIQUE)
à travers son Académie (ALGA), en Partenariat avec le Centre International
pour la Promotion des Droits Humains au Niveau Local et Régional,
sous les Auspices de l'UNESCO et le Bureau Régional de l'UNESCO
pour les Sciences dans les États Arabes – Le Caire**

Thème de l'Atelier :

**" Accès à l'Information et Participation
Publique "**

Du 28 au 29 Septembre 2021

**Heure Locale de Rabat (13h00 - 16h00 UTC+1)
Heure Locale à Graz/Caire (14h00 - 17h00 UTC+2)**

Sur la plateforme Zoom de CGLU Afrique

Lien pour s'enregistrer: [ICI](#)

Avec l'Appui de:



« Ensemble pour une Afrique locale performante »

Portail de CGLU-Afrique : www.uclga.org / Site web de ALGA : www.uclgafrica-alga.org

Portail du Centre international pour la Promotion des Droits Humains au niveau local et régional, sous l'égide de l'UNESCO : www.humanrightsgolocal.org



NOTE CONCEPTUELLE

I. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre et la localisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies **pour le Développement Durable, visant à** « Ne laisser personne en Marge » l'accès à l'information est retenu comme un levier stratégique pour : « Promouvoir des sociétés pacifiques et n'excluant personne, en vue d'un développement durable ; assurer l'accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux », conformément à l'Objectif de Développement Durable 16. L'accès à l'information est aussi un droit fondamental des citoyens reconnu par le Droit international. Ainsi, dans sa Résolution 74/5 du 15 octobre 2019, l'Assemblée Générale des Nations Unies a retenu le 28 septembre de chaque année, comme la Journée Internationale de l'accès universel à l'information.

Sur le plan africain, l'Aspiration 3 de l'Agenda Africain 2063 vise : « Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit ». L'accès à l'information et la transparence figurent parmi les leviers stratégiques pour asseoir et ancrer une Bonne Gouvernance à tous les niveaux dans le Continent.

La Charte africaine des Valeurs et Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local, adopté en 2014 par les Etats Africains, retient parmi ses Valeurs Fondamentales la participation communautaire et l'inclusivité, le respect des droits de l'homme, la transparence et l'obligation de rendre compte. Son Article 12, dédié à la Participation, stipule notamment que la législation nationale garantit les droits des citoyens et définit leurs responsabilités en ce qui concerne la participation à la vie publique au niveau local.

Enfin, l'Organisation Panafricaine Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) retient parmi ses Valeurs Fondatrices « Le respect de la dignité humaine, de l'égalité et de la promotion des droits de l'Homme et des libertés » ainsi que « Le respect des principes démocratiques, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance » (Article 3 des Statuts).

A titre comparatif, au niveau européen, le Conseil de l'Europe a défini 12 Principes de Bonne Gouvernance Démocratique parmi lesquels la participation, la représentation et des élections conformes au droit, ainsi que l'ouverture et la transparence qui suppose que les décisions sont prises et mises en œuvre conformément à la réglementation, que le public a accès à toutes les informations et que les informations sur les décisions, la mise en œuvre des politiques et les résultats sont rendues publiques de manière à permettre à la population de suivre et de contribuer effectivement à l'action de la Collectivité Locale (www.coe.int/good-governance).

En effet, les démocraties se construisent en se fondant sur des Valeurs fondamentales, dont la participation, l'inclusion, la concertation, la liberté d'expression, la justice, l'équité et l'égalité de traitement ainsi que la non-discrimination. De telles valeurs permettent aussi de bâtir et de consolider des sociétés vivant dans la paix et la sécurité, où chaque personne et chaque citoyen se sentent des acteurs et des parties prenantes, jouent le rôle qu'ils sont censés jouer, participent aux affaires qui les concernent. C'est ainsi qu'on arrive aussi à bâtir et à ancrer un sentiment de citoyenneté active et agissante dans la dynamique du développement durable.

L'accès équitable à l'information, la liberté d'expression, la liberté d'association et de réunion, la participation sont non seulement indispensables à l'autonomisation des populations, mais contribuent également à avoir des citoyens responsables, au fait de leurs droits et de leurs devoirs, en mesure de se faire une opinion par eux-mêmes sur la manière dont ils sont gouvernés, d'exprimer leur avis et de contribuer ainsi, de manière constructive, aux affaires qui les concernent.



Le processus de la Décentralisation qui fonde le mandat de CGLU-Afrique, est un immense chantier pour ancrer ces valeurs fondamentales, notamment à travers les processus électoraux, le choix des décideurs locaux, la participation aux délibérations et aux processus de prise de décision, la planification des affaires locales, la gouvernance et la gestion des affaires locales, l'identification et le ciblage des besoins et des priorités, l'organisation et le fonctionnement des services et équipements publics, la reddition des comptes, etc...

L'Académie Africaine des Collectivités Territoriales de CGLU Afrique (ALGA) qui est le levier de cette Organisation pour l'investissement dans le Capital Humain des Collectivités Territoriales africaines, a retenu dans son offre de formation, l'accès à l'information et la participation publique comme un thème prioritaire et ce, en Partenariat avec **le Centre International pour la Promotion des Droits Humains au Niveau Local et Régional, sous les Auspices de l'UNESCO et le Bureau Régional de l'UNESCO pour les Sciences dans les États Arabes – Le Caire.**

Ces deux Institutions ont bien voulu mettre à la disposition de ALGA leur méthodologie, leur expertise ainsi que les outils qu'ils ont mis en place.

Pour permettre un meilleur rayonnement de cette Méthodologie, expertise et outils, l'Académie va investir dans la Formation de formateurs pour constituer un vivier africain de multiplicateurs qualifiés qui peuvent renforcer les capacités des Collectivités Territoriales africaines en matière de droits de l'homme.

Fort de son expérience en matière de formation des Autorités Locales, des Fonctionnaires du Gouvernement et des Organismes chargés de l'application de la loi, le Centre International pour la Promotion des Droits Humains au Niveau Local et Régional, sous les Auspices de l'UNESCO et le Bureau Régional de l'UNESCO pour les Sciences dans les États Arabes – Le Caire appuyant ALGA de CGLU-Afrique, en proposant une formation aux responsables des ressources humaines, aux formateurs du personnel, aux formateurs en droits de l'homme et aux multiplicateurs de l'éducation aux droits de l'homme dans le but de créer un pool de formateurs sur le principe de "Ne Laisser Personne en Marge".

II. Groupe cible

La formation de formateurs (FdF) nécessite un petit groupe de participant(e)s pré-identifiés, la participation est donc limitée en principe à 30 personnes au maximum, afin de garantir l'engagement et les échanges interactifs.

Les participant(e)s ont la possibilité et le pouvoir de former, d'informer, d'échanger avec, de consulter ou d'accompagner ceux qui prennent des décisions sur les politiques ou les mettent en œuvre. Ils vont faire en sorte d'approfondir l'impact et la durabilité de leurs efforts de renforcement des capacités et de formation en appliquant une approche fondée sur les droits de l'homme.

Ils sont des experts dans leur domaine de compétence, surtout en matière de formation et de renforcement des capacités, notamment :

- Les Représentant (e)s de Collectivités Locales ou d'Associations des Collectivités Locales, les Maires, les élus locaux/élues locales, les décideurs locaux ; les chefs d'autorité locales, les conseillers et agents des collectivités locales ;
- Les Représentant(e)s des intervenants dans les Collectivités Territoriales ;
- Les fonctionnaires chargés du développement des ressources humaines et des compétences dans les administrations locales ;
- Les Représentant(e)s de la Société Civile ;



- Les Universitaires, les Ecoles et Instituts de formation et de renforcement des capacités ainsi que les chercheurs et expert(e)s.

Les organisateurs encouragent particulièrement à postuler :

- Les membres du réseau des responsables des ressources humaines des gouvernements locaux en Afrique (Local Africa HRnet) qui peuvent agir comme des multiplicateurs et désormais intégrer les normes relatives aux droits de l'homme dans le programme de formation de leur personnel.

- Les membres du Réseau de ALGA de coachs, formateurs, experts et personnes ressources qui sont déjà des formateurs agréés et qui pourraient bénéficier d'une expertise en matière de droits de l'homme.

- Le personnel qualifié des instituts d'ancrage de l'ALGA en Afrique.

A la fin de l'Atelier, les participant (e)s recevront une attestation de la part des Organisateurs.

III. Inscription

L'inscription à l'événement est obligatoire. Les personnes intéressées à participer sont invitées à soumettre leur candidature. Le formulaire de candidature est disponible : [ICI](#) . L'appel est ouvert jusqu'au **26 Septembre 2021**. Les participant(e)s sélectionné(e)s recevront des liens et des codes d'accès.

La participation est gratuite.

IV. Contenu

La Boîte à outils pour l'inclusion urbaine (la boîte à outils, disponible en téléchargement [ici](#)) est un excellent outil pour promouvoir l'approche fondée sur les droits de l'homme dans l'élaboration des politiques locales, qui est pertinent sur le plan pratique et créé par les villes pour les villes et les multiplicateurs à utiliser. Il fournit aux dirigeants des villes et aux fonctionnaires des gouvernements locaux des outils et des conseils pratiques pour construire des villes inclusives et durables. La boîte à outils a été développée par les villes pour les villes ; elle documente les connaissances transférables et tacites accumulées par les villes participantes, reflète leurs propres expériences et les compile en modèles de politiques.

Cet Atelier de FdF examine deux modèles de politique et fournit des conseils pratiques sur deux sujets d'une grande importance pour les villes :

Accès à l'information

L'accès à l'information est un catalyseur essentiel de l'inclusion urbaine et une condition préalable à une participation publique et une citoyenneté efficace. Il contribue à la réalisation des principes des droits de l'homme, notamment la transparence et la responsabilité. La boîte à outils fournit des conseils et des orientations pour planifier, mettre en œuvre et évaluer les politiques et programmes d'accès à l'information dans la ville.

Participation Publique

La participation du public permet aux autorités locales de prendre des décisions rationnelles concernant leurs villes, car elle leur permet d'identifier de près les priorités et les besoins des différents groupes d'habitants, et de répondre à ces besoins par des mesures adéquates. La boîte à outils explore et examine les moyens pratiques possibles pour mettre en œuvre la participation publique au niveau local.



V. Objectifs

L'Atelier en ligne de FdF permettra aux participant (e)s de disposer de conseils pour identifier et mettre en œuvre des outils visant à promouvoir l'inclusion urbaine, appliquer une approche fondée sur les droits de l'homme dans leurs formations et partager ces connaissances avec d'autres, à l'aide de la boîte à outils.

Les objectifs de chaque cours de formation sont les suivants :

- S'approprier et appliquer la boîte à outils pour l'inclusion urbaine afin de promouvoir l'approche fondée sur les droits de l'homme dans l'élaboration des politiques locales, dans le contexte des participants cibles ;
- Fournir des connaissances et des compétences de formation sur la méthodologie de formation aux droits de l'homme ;
- Fournir une opportunité aux formateurs et aux multiplicateurs d'améliorer leurs capacités ;
- Servir de plateforme pour partager les expériences et les bonnes pratiques et initier un apprentissage approfondi parmi les participants
- Donner des moyens aux "ambassadeurs de la boîte à outils" qui apprécient la pertinence de la boîte à outils, l'appliquent, la promeuvent et contribuent à la faire évoluer.

VI. Objectifs d'apprentissage

À la fin de chaque cours, les participants seront en mesure de :

- Reconnaître l'importance des droits de l'homme pour des villes inclusives et durables ;
- Appliquer la Boîte à outils dans la formation de leurs groupes cibles respectifs ;
- Augmenter la durabilité et l'impact de leurs efforts de renforcement des capacités en s'appuyant sur les expériences d'autres villes en utilisant la Boîte à outils ;
- Apprécier l'intégration de la HRBA dans leurs formations comme une question de professionnalisme ;
- Identifier des stratégies pour atteindre et motiver leurs groupes cibles respectifs.

VII. Approche pédagogique et méthodologique

Cet atelier de formation pratique combine contenu et méthodologie dans le but de donner aux participants les moyens d'organiser des formations pour leurs groupes cibles, en utilisant le kit d'outils.

L'atelier suit une approche de la formation basée sur les droits de l'homme. Une approche fondée sur les Droits de l'Homme permet d'opérationnaliser les principes des droits de l'homme dans la pratique de la classe et fournit une ligne directrice pour le suivi des programmes d'éducation. Par conséquent, les principes des droits de l'homme fournissent une orientation pour la mise en œuvre de l'atelier de FdF, ainsi qu'un critère permettant aux participants d'analyser les actions, les programmes et les politiques de leur groupe cible dans la mesure où ils respectent, protègent et réalisent les droits de l'homme. Ils sont généralement désignés par l'acronyme PANEL :

- **P** articipation
- **R** esponsabilité et État de droit
- **N** on-discrimination et groupes vulnérables
- **A** utonomisation
- **L** iens avec le cadre, les systèmes et les normes en matière de droits de l'homme.



VIII. Modalités

Cet Atelier de renforcement des capacités en ligne sera dirigé et facilité par le Centre international pour la promotion des droits de l'homme aux niveaux local et régional, sous les auspices de l'UNESCO et avec le soutien de ses partenaires. Il est organisé en coopération avec Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) à travers son Académie ALGA.

L'Atelier se déroulera en anglais, avec une traduction simultanée en français et en arabe. Il est conçu comme un webinaire interactif.

Des outils de communication et de collaboration seront fournis par CGLU Afrique. Les liens et les codes d'accès seront fournis aux participant(e)s.

IX. Organismes

- Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) à travers son Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA).

Site web: www.uclga.org et www.uclgafrica-alga.org

Contact: Dr. Najat ZARROUK : Nzarrouk@uclga.org;

Kofi Abalo : kabalo@uclga.org

Fariath CHABI : fchabi@uclga.org;

Philomène DABIRE : pdabire@uclga.org

Abir Achour : aachour@uclga.org

- Le Centre international pour la promotion des droits de l'homme aux niveaux local et régional sous les auspices de l'UNESCO

- UNESCO Regional Bureau for Sciences in the Arab States – Cairo.

Site web: www.humanrightsgolocal.org

Contact: Bernadette KNAUDER : bernadette.knauder@uni-graz.at

- Bureau régional de l'UNESCO pour les sciences dans les États arabes - Le Caire.



PROGRAMME

JOUR 1 : LE 28 SEPTEMBRE 2021

Module 1 : Une approche basée sur les droits de l'homme

14:00 **Session d'introduction**

–
14:20 Présentation des participants, règles et procédures de l'atelier

14:20 **Les éléments clés des droits de l'homme et de la HRBA**

–
14:40 Les droits de l'homme en tant que système de lois, ensemble de valeurs et vision de la bonne gouvernance

Méthode : Présentation et discussion

14:40 **Gouvernement local, bonne gouvernance et droits de l'homme**

–
15:00 Le rôle des collectivités locales dans la réalisation des droits de l'homme et les avantages concrets d'un comportement conforme aux droits de l'homme

Méthode : Présentation et discussion

15:30 **Principes de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme**

–
16:00 Discussion d'une approche HRBA de la formation (principes PANEL). Permettre aux participants d'appliquer les principes HRBA dans leurs efforts de formation, présentation d'outils.

Méthode : Présentation et discussion

16:00 **La méthodologie du kit d'outils**

–
16:30 Présentation de la boîte à outils comme un excellent exemple d'une approche fondée sur les droits de l'homme pour l'élaboration des politiques locales. Portée, contexte, objectifs principaux, application et pertinence pratique de la boîte à outils. Argumentation et approches pour surmonter les défis dans la mise en œuvre de politiques spécifiques.

Méthode : Présentation et discussion

16:30 **Par les Villes pour les villes**

–
17:00 Expériences des villes en matière de création et d'application de la boîte à outils

Méthode : Présentation et échange d'expériences

Module 2: Travail à domicile

Identifier les groupes cibles

Les participants se familiarisent avec le contenu des chapitres de la boîte à outils Le sport pour l'inclusion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et remplissent une feuille de travail dans laquelle ils doivent :

- Identifier et nommer le ou les groupes cibles de leurs efforts de renforcement des capacités
- Évaluer à quelle étape du cycle politique leur groupe cible est principalement impliqué.
- Décrire comment (des éléments) de leur groupe cible pourraient bénéficier de l'application du kit d'outils.

Méthode : Travail à son propre rythme



JOUR 2 : LE 29 SEPTEMBRE 2021

Module 3 : Appliquer la boîte à outils pour construire des villes inclusives

14:00 **Récapitulation et présentation du travail à domicile**

–
14:15 Méthode : Présentations et discussion

14:15 **La boîte à outils sur le sport pour l'inclusion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme**

–
15:30

Discussion d'une HRBA dans toutes les phases du cycle politique, à l'aide d'exemples tirés du kit d'outils, des chapitres Le sport pour l'inclusion des jeunes et L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Introduction aux outils et ressources de formation utiles pour chaque étape. Les participants apportent leur propre expérience et identifient les facteurs contextuels. Les participants apprennent que le kit d'outils est transférable à leur propre contexte et propose des outils pour une application locale, ainsi que des solutions sélectionnées dans d'autres villes. Ils seront en mesure d'utiliser le kit d'outils lors de formations avec leur groupe cible.

Importance et identification (L)

- Pertinence
- Avantages
- Engagements/ Cadre des droits de l'homme

OUTIL : Évaluation et analyse des droits de l'homme

Planification (P, N, E)

- Réaliser une étude de diagnostic/Évaluer les programmes existants
- Identifier les objectifs (détaillés)
- Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre
- Identification des parties prenantes et des parties concernées et plan pour leur engagement
- Conception de programmes/composants de programmes
- Institutionnalisation et continuité
- Planification des défis et des moyens de les surmonter
- Liste de contrôle : Phase de planification

OUTIL : Analyse des parties prenantes, liste de contrôle de la phase de planification.

Mise en œuvre (P,A,N,E)

- - Méthodes de mise en œuvre
- - Défis et solutions de mise en œuvre
- - Liste de contrôle : Phase de mise en œuvre

Évaluation (A, I)

- Indicateurs de réussite et questions clés
- OUTIL : Section Suivi et évaluation dans les Outils de soutien

Méthode : Présentation et discussion guidée à partir des expériences des participants et/ou d'exemples tirés de la Boîte à outils.



15:45 **Appliquer le kit d'outils de manière indépendante**

– Les participants sont répartis en groupes (composition des groupes : groupes linguistiques en fonction des trois versions linguistiques de la Boîte à outils : anglais, français, arabe).

16:30 Les participants utilisent les chapitres de la Boîte à outils, identifient l'utilisation de la Boîte à outils pour leur groupe cible et le contextualisent. Questions directrices :

Qui est notre groupe cible ?

- Dans quelle phase du cycle politique votre groupe cible est-il principalement impliqué ?
- Comment atteignez-vous et engagez-vous le groupe cible à appliquer le kit d'outils ?
- Identifier les facteurs contextuels et les facteurs qui soutiennent l'application
- Quels sont les éléments du kit d'outils qui sont importants pour mon groupe cible ?
- Comment puis-je utiliser ces éléments dans une formation ?

Méthode : Travail en groupe

16:30 **Discussion et échange**

– Présentations plénières des résultats des groupes de travail et échanges

17:00 Présentation/discussion des voies à suivre et de l'utilisation future de la boîte à outils.
Méthode : Présentation et échange d'expériences

Fin des travaux.

